



**Mouvement Européen
Alsace**



**Les Jeunes Européens
Strasbourg**

**Joseph DAUL – Président de l'Association Parlementaire Européenne
Philippe METZENTHIN – Président du Mouvement Européen Alsace
Daniel FISCHER – Président des Jeunes Européens Strasbourg**

ont le plaisir de vous convier à une conférence - débat

**le mercredi 24 novembre à 19h30 dans les salons de
l'Association Parlementaire Européenne**
(76, Allée de la Robertsau – 67000 Strasbourg)

« Volontariat et engagement citoyen pour l'Europe »

Intervenantes : Mme Sandrine BELIER et Mme Franziska BRANTNER,
Députées Européennes, Groupe des Verts/Alliance libre européenne.

La conférence sera suivie d'une collation - RSVP

Mouvement Européen Alsace – 76 Allée de la Robertsau – 67000 STRASBOURG - mouveuro.alsace@orange.fr
Association Parlementaire Européenne – 76 Allée de la Robertsau – 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 25 19 49 - contact@ape-europe.eu

En partenariat avec l'Association des agences de la démocratie locale et Cafébabel Strasbourg.



" Volontariat pour la promotion de la citoyenneté active "

Le Conseil a décidé que 2011 sera l'Année européenne du volontariat. L'organisation de l'année avait été proposée par la Commission européenne et a reçu un avis positif du Parlement européen.

La Commission européenne encourage depuis longtemps le volontariat. Un tournant important a été pris avec la mise en place du service volontaire européen en 1996 dans le cadre du programme Jeunesse en action. 2011, l'Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active – pour citer son titre officiel – marquera la prochaine étape des efforts déployés par la Commission pour favoriser le volontariat en Europe et aider la société civile, les collectivités locales et régionales et les États membres à réaliser les objectifs suivants:

- travailler à l'instauration de conditions propices au volontariat dans l'Union européenne ;
- donner aux organisations vouées au volontariat les moyens d'agir et d'améliorer la qualité de ce dernier ;
- récompenser et reconnaître les acquis issus d'activités de volontariat et
- sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'utilité du volontariat.

L'Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active bénéficie d'un large soutien de la société civile et du Parlement européen et s'entend comme une campagne qui privilégie les initiatives partant de la base et dans laquelle la société civile aura un rôle prépondérant.

Le Parlement européen a approuvé la contribution financière de l'UE à l'Année, à savoir trois millions d'euros pour les travaux préparatoires en 2010 et 8 millions au cours de l'Année proprement dite.